

Compte rendu du Conseil d'Etablissement du Vendredi 16 Septembre 2022

Présents:

Mme Catherine Dauer, proviseure

M Cédric Barbeau, directeur

M Mohamed Sidibe, DAF

Mme Delphine Castre, CPE (secrétaire de séance)

M Julien Lecas, COCAC

M Rachid Ashkar, membre élu au CE

Mme Hélène Cobbaert, membre élu au CE

M Krishan Kappor

Mme Maëlle Longueville, représentante élue 2nd degré

Mme Chrystel Delaigue, représentante élue 2nd degré

Mme Enyonam Fleku, représentante élu 1^{er} degré

M Rémi Salomon, représentant élu 1^{er} degré

Mme Amanda Enuwoame, représentante élue personnel administratif et de service

M Yann Adepo, représentant élève

Début : 16h12 / Fin : 17h50

Ce conseil d'établissement extraordinaire fait suite au CHSCT du 15 Septembre 2022 concernant l'allègement du protocole sanitaire mis en place en Mai 2022.

Ce protocole a été d'actualité au LFIA les 15 jours après la rentrée pour voir l'évolution du COVID 19.

Nous avons invité le Dr Faddoul, médecin référent de l'Ambassade de France, au CHSCT du 15 septembre, pour nous éclairer sur l'évolution de la maladie et pour nous conseiller sur l'allègement du protocole.

Ci-joint la proposition du CHSTC pour une application le Lundi 19 Septembre 2022 :

IMPORTANT: ALLEGEMENT DU PROTOCOLE COVID 19 AU LFIA

Chers parents,

Selon les recommandations du Ghana Health Service et le médecin référent de l'ambassade, Mme FADOUL, le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), qui s'est réuni le 15 septembre 2022, a allégé le protocole COVID.

Voici donc les nouvelles instructions à compter du lundi 19 septembre 2022.

- Le port du masque n'est plus obligatoire mais optionnel pour toute personne entrant dans l'établissement.
- la prise de température et le nettoyage des mains au gel antibactérien restent obligatoires en entrant au LFIA.
- Le lavage régulier des mains au savon et le nettoyage au gel antibactérien restent obligatoires tout au long de la journée au LFIA.

Les élèves et adultes présentant de la fièvre, toux, rhume, mal de gorge, ou tout symptôme évoquant le Covid 19 seront isolés et examinés par l'infirmier scolaire.

• La famille de tout élève présentant des symptômes, même minimes, sera appelée pour récupérer l'enfant qui devra porter un masque dans l'attente de ses parents.

• Les personnels seront invités à se rapprocher de l'infirmier, M. Bako, qui préconisera une consultation auprès d'un médecin ou procèdera à un test antigénique si besoin.

N'amenez pas votre enfant à l'école :

- Si votre enfant présente des symptômes, consultez votre médecin avant tout retour à l'école et effectuez un test PCR ou antigénique dans un centre médical si besoin.

CAS POSITIF

Toute personne positive au Covid 19 (élèves et personnels) <u>devra observer un isolement minimum de 5 jours ouvrés</u> et revenir dans l'établissement avec un test PCR ou antigénique négatif effectué dans un centre médical agréé. Au-delà de 10 jours d'isolement, la personne pourra revenir dans l'établissement sans aucun test.

<u>CAS CONTACT</u> (Toute personne sans masque ayant été en contact à moins d'un mètre de distance pendant plus de 15 minutes avec une personne positive à la COVID19)

Toute personne cas contact pourra entrer et suivre les enseignements au LFIA en portant un masque pendant 5 jours. Si elle développe des symptômes durant ces 5 jours, elle devra se faire tester immédiatement (sans attendre la fin des 5 jours) et consulter son médecin :

- Si le test PCR est positif, la personne devra rester en isolement jusqu'au 5e jour et présenter un test PCR ou antigénique négatif avant tout retour dans l'établissement.
- Si le test PCR est négatif, la personne pourra venir au LFIA en portant un masque durant 5 jours.

RETOUR DE VACANCES:

Le port du masque est obligatoire durant la première semaine de cours (5 jours) aussi bien pour les élèves que pour l'ensemble du personnel (du 7/11 au 11/11 – du 3/01 au 6/01 – du 7/03 au 10/03 et du 8/05 au 12/05).

Tout cas positif déclaré au Covid 19 fait l'objet d'une information par le LFIA aux parents de la classe.

Le LFIA doit recevoir par mail ou par WhatsApp tous les différents résultats.

Pour toute information, contactez l'infirmerie : résultats tests PCR, questions... infirmerie@lfaccra.com, 03 03 96 5737 (WhatsApp)

Nous appelons à la responsabilité de chacun dans l'intérêt du collectif et comptons sur vous pour pouvoir maintenir une continuité pédagogique en présentiel.

Catherine DAUER, la Proviseure

Pour le personnel, il a été rappelé que M. Philip Bako est la personne habilitée pour décider ou non de faire un test antigénique COVID. Ce test est à la charge de l'établissement pour les personnels mais nous n'en avons pas suffisamment pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Suite à la demande de M Remi Salomon : Mme Dauer et M Barbeau ont confirmé que, dans le cas d'un cas positif, la personne doit s'isoler pour 5 jours ouvrés. Nous devons compter 5 jours à partir de la date du test.

Vote de cet allégement du protocole :

Abstention: 0

Contre: 0

Pour : A l'unanimité

Allègement du protocole voté à l'unanimité pour une mise en place le Lundi 19 Septembre 2022.

Questions diverses:

1. Récupération des élèves à 14h30 : A qui confier les élèves ?

C Dauer a rappelé qu'à leur arrivée, ils ont commencé avec les emplois du temps des personnels, élèves, horaires d'ouvertures déjà en place dans l'établissement. Pour le primaire, une entrée des élèves à 7h15 et pour le secondaire 7h30.

C. Barbeau précise que c'est une question de responsabilité. Au primaire, un système de cartes avec les photos des personnes qui peuvent récupérer les enfants a été mis en place. Vendredi 16 Septembre, ils avaient encore 120 cartes en attente.

Le service informatique a relancé les familles afin qu'ils remplissent le formulaire demandé pour faire les cartes manquantes.

Récupération des enfants :

En maternelle, les parents viennent récupérer les enfants. Ils sont invités à rester pour attendre leurs autres enfants sur une ligne fictive.

Cependant le problème principal est la pluie car le rassemblement des enfants se fait normalement dans la cour.

Les années précédentes, les parents montaient, en cas de pluie, dans les classes. Cette solution n'est pas optimale car il n'y a qu'un seul escalier. Cette mauvaise configuration met en place des va et vient avec parfois des comportements incorrects.

La direction réagit aux moyens possibles pour permettre une récupération des élèves plus fluide.

A 14h30, les enseignants remettent les élèves aux adultes autorisés. Les surveillants prennent en charge les enfants au bout de 10 minutes puis l'administration appelle la famille. Si la famille cumule plus de 3 retards dans le mois, une facture est envoyée aux parents.

C. Dauer précise que les retards des familles sont principalement dus aux embouteillages et à la pluie.

C. Barbeau confirme qu'en effet, les espaces proposés ne permettent pas d'être souple notamment quand il pleut.

Mme Longueville propose d'aller chercher les enfants dans les classes notamment quand il pleut. M Barbeau rappelle la complexité de laisser tous les parents chercher leurs enfants dans leur classe car il s'agit de plus de 400 personnes qui empruntent le même escalier.

Suite à la demande de Mme Delaigue, C. Barbeau confirme qu'il n'est pas possible de laisser les enfants à la grille à l'extérieur pour des questions de sécurité. Une fois dans l'établissement les enfants sont sous la responsabilité du LFIA. D'un point de vue sécuritaire, nous ne pouvons pas laisser les enfants de primaire attendre seuls à l'extérieur.

2. <u>L'accueil des enfants de maternelle compliqué : est-ce possible que les ATSEM accueillent les enfants à partir de 7h30 ?</u>

Dans le règlement intérieur, les enfants peuvent rentrer à partir de 7h15 pour le primaire et 7h30 pour le secondaire.

C Dauer précise que les ATSEM prennent leur poste pour l'accueil des élèves en classe à 7h50. Elles embauchent à 7h15 mais doivent préparer la classe avec l'enseignant. Elles ne peuvent donc pas accueillir les élèves dans les classes avant 7h50 et les surveiller.

Au regard du nombre d'enfants présents dans l'établissement entre 7h15 et 7h50, il a été décidé de mettre les enfants de maternelle dans le gymnase et les élèves de l'élémentaire sur le plateau sportif. Ce sont des espaces délimités, ombragés et qui protègent les enfants des intempéries.

C. Barbeau précise que dans la cour, il y a trop de coins et recoins où les enfants pourraient aller. L'établissement a 5 surveillants pour 300 élèves entre 7h15 et 7h50 et à 7h50 les enfants doivent être prêts à rentrer en classe. Ces emplacements sont des espaces sécurisés pour les élèves.

Mme Longueville précise que ces endroits ne sont pas idéaux pour le bien-être des élèves.

C Barbeau précise qu'ils font au mieux en tenant compte des contraintes structurelles. Les conditions ne sont pas optimales.

C Delaigue propose l'embauche de nouveaux surveillants pour permettent aux élèves de l'élémentaire de rester dans leur cour.

C Dauer propose de mettre ce point à l'ordre du jour à la prochaine réunion du CA.

3. Lors de pauses méridiennes pluvieuses : plateau sportif assis

Pendant les pauses méridiennes nous n'avons pas suffisamment de personnels pour accueillir et surveiller les enfants dans les classes. Les élèves sont sur le plateau sportif, protégés de la pluie.

C Barbeau précise que les enfants ne restent pas assis par terre. On essaie de trouver des solutions pour le bien-être des enfants.

4. <u>Demande des enseignants pour l'accès sur Pronote aux absences des élèves et aux calendriers des élèves</u>

Cette demande a d'ores et déjà été acceptée et l'accès a été donné.

5. <u>Demande des enseignants à venir travailler au LFIA le week end. Proposition d'une décharge</u> individuelle.

C Dauer a contacté le service juridique de l'AEFE à ce sujet. La responsabilité du chef d'établissement est pleinement engagée car il est responsable de la sécurité des biens et des personnes.

La proviseure précise qu'elle a conscience des problèmes d'électricité, de connexion et de climatisation que peuvent rencontrer les personnels chez eux. Néanmoins C. Dauer confirme qu'elle ne souhaite pas engager sa responsabilité.

Sur ce point, merci de bien vouloir trouver ci-après les moyens mis en œuvre :

- a) Les vigiles assurent des rondes le soir entre 17h45 et 19h30 afin que les personnels puissent travailler jusqu'à 19h30.
- b) Le samedi, l'établissement propose des activités sportives pour nos élèves dans le cadre de l'AS et des devoirs sur table jusqu'à midi. Ainsi les personnels peuvent être présents dans l'établissement également les samedis jusqu'à 12h00.

M Salomon : n'a-t-on pas des assurances pour justement pouvoir être couverts ?

Mme Dauer pour l'ensemble du personnel et l'APE, pour le personnel local, sont responsables de la sécurité. Ils ne souhaitent pas donner l'accès le samedi après-midi et le dimanche car il n'y a personne pour donner l'alerte en cas de malaise ou autre.

M Sidibe précise également que l'assurance n'est que sur le temps de travail, pas le dimanche.

M Salomon souhaite que les personnels puissent avoir accès à l'établissement le samedi toute la journée.

C Delaigue propose qu'un vigile soit embauché en plus pour que le personnel puisse travailler jusqu'à 15h le samedi. Cette embauche serait pour 3 heures supplémentaires de 12h00 à 15h00.

Mme Dauer va soumettre ce point à l'APE.

6. Modération des mails

La modération des mails a été retirée.

Cependant C Dauer rappelle que nous sommes responsables de nos messages car il n'y a pas de relecture. Il faut veiller à être précis sans oublier le devoir de réserve.

7. Questions des parents d'élèves

a) Cantine

Mme Cobbaert rappelle qu'en fin d'année dernière les parents ont demandé plus de flexibilité. On ne peut pas forcer les familles à payer 3 ou 4 mois d'avance les repas de cantine.

Mme Dauer et M Barbeau ont rencontré Atlantic mi-août 2022, il a été demandé un paiement mensuel pour 4 ou 5 jours par semaine. Ils n'ont pas réussi à obtenir un paiement mensuel mais les familles ont pu avoir le choix entre 4 et 5 jours pour leurs enfants (mercredi inclus ou non).

M Sidibé informe qu'il y a eu des défaillances dans les prestations de service : les contrats n'ont pas été signés, rien ne lie l'établissement avec ce prestataire.

Il y a plusieurs problématiques. D'un point de vue juridique nous pourrions les remplacer.

Néanmoins les parents ont déjà payé jusqu'au mois de décembre. Si changement, il aura donc lieu début 2023. Par ailleurs, il y a un risque que le prestataire nous « lâche » du jour au lendemain.

M Sidibe nous informe également la complexité de prendre rdv avec le manager d'Atlantic. Il a finalement pu avoir un rdv qui aura lieu le 23 septembre prochain à 11h30.

Ils travaillent sur un changement de prestataire. Une fois ce problème de cantine résolu, la paillotte pourrait être remise en fonctionnement (pour rappel, la paillotte a été fermée pendant toute la période de COVID).

Sensibilisation au harcèlement

Les parents du primaire souhaitent s'impliquer sur ce point-là.

C Barbeau a pris rendez vous avec les parents d'élèves et est ravi de cette collaboration.

La proviseure nous informe également que nous sommes également en collaboration avec le gendarme de l'ambassade de France au Ghana pour une intervention auprès de nos élèves.

Le 8 novembre a lieu la journée de sensibilisation au harcèlement en milieu scolaire. Nous allons travailler sur ce sujet cette semaine-là (entre le 7 et le 11 novembre 2022).

c) Code vestimentaire

C. Dauer propose que les parents organisent un sondage pour quantifier le nombre de parents favorables à la mise en place d'un uniforme puis ainsi en débattre dans les différentes instances.

Delphine CASTRE

Secrétaire de séance

Hélène Cobbaert

Co-secrétaire de séance